



INVENTAIRE DE BEURRE ET FROMAGE

S'il vous plaît, veuillez remplir et nous retourner ce questionnaire par courrier ou télécopieur (613-951-3868) au plus tard le 10e jour du mois. Merci de votre coopération. Si vous avez des questions sur cette enquête, n'hésitez pas à téléphoner sans frais au 1-800-216-2299.



Formule C.S. 151.

CONFIDENTIEL une fois rempli.

Renseignements recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

Les résidents du Nouveau Brunswick et du Saskatchewan s'il vous plaît prendre note:

Pour éviter qu'il y ait répétition dans les demandes de renseignements, la présente enquête est menée en vertu des accords de collaboration prévoyant le partage des renseignements conclus en conformité avec:
- l'article 12 de la Loi sur la statistique avec le Ministère de l'agriculture du Saskatchewan, et du Ministère de l'agriculture du Nouveau Brunswick.

Si vous vous opposez au partage des renseignements, veuillez nous le faire savoir dans une lettre que vous envoyerez, en même temps que votre questionnaire rempli, à la Division de l'agriculture de Statistique Canada, Ottawa, Ontario K1A 0T6.

1. Les établissements qui détiennent des produits ci-dessous énumérés sont tenus de déclarer les quantités qu'ils possèdent en propre ou qu'ils gardent pour d'autres dans leurs établissements ou dans des chambres louées spécialement ailleurs et auxquelles ils ont seuls accès, excepté en cas d'urgence. Les produits gardés dans des entrepôts publics, frigorifiques ou non, sont déclarés par les exploitants de ces entrepôts.
2. Cette enquête a pour objet de calculer des estimations mensuelles de stocks.
3. L'inventaire doit être fait à l'ouverture des affaires le **PREMIER JOUR OUVRABLE DU MOIS** et le rapport doit être expédié sans délai de façon à **PARVENIR À OTTAWA AU PLUS TARD LE MATIN DU 6 DU MOIS**. Les chiffres déclarés serviront à évaluer les inventaires de beurre et de fromage.

Inclure les stocks détenus pour le compte du gouvernement

PRODUITS LAITIERS (canadiens et importés)		KILOGRAMMES	
BEURRE ET HUILE DE BEURRE (inclure le beurre non salé)	Beurre de fabrique - détenus sous le Plan A		
	- détenus sous le Plan B		
	stocks privés		
	TOTAL		
	Beurre de petit lait		
	Huile de beurre		
FROMAGES	Cheddar (toutes grosseurs, y compris le fromage en grain)		
	Autres fromages de fabrique (toutes variétés sauf le cheddar et fromage fondu) ..		
	Fromages fondus		
INVENTAIRE FABRICANTS LAITIERS	Parmi les produits ci-dessus déclarés, identifiez les quantités qui appartiennent en propre à des fabricants laitiers.		KILOGRAMMES
	a) aucune quantité	cochez-ici <input type="checkbox"/>	
	b) Nom du fabricant	Produit	
	_____	_____	
	_____	_____	
	_____	_____	
Date:	Les déclarations contenues dans le présent questionnaire sont certifiées exacts.		
	Signature:		

